



Le magasin Lidl refuse "l'urgence toilettes" à une femme souffrant de la maladie de Crohn



Europa Press News / Getty Images

Une cliente atteinte d'une lourde pathologie, qui s'est vue refuser l'accès aux WC du magasin de Vesoul, dénonce une "situation humiliante".

Sylvie Brasseur ne décolère pas, une semaine après sa sortie cauchemardesque. Le 13 janvier dernier, la retraitée de 63 ans, atteinte de la maladie de Crohn, décide d'aller faire ses courses au Lidl de Vesoul. Alors qu'elle se trouve à la caisse, l'ancienne coiffeuse commence à être prise d'une envie subite d'aller aux WC. "J'étais en transpiration, toute blanche. J'ai senti qu'il allait se passer quelque chose. J'ai présenté ma carte 'urgence toilettes' de la fondation AFA (association François Aupetit) mais on m'a refusé l'accès aux toilettes", raconte-t-elle dans les colonnes de L'Est Républicain.

La maladie de Sylvie Brasseur, bien qu'invisible au premier abord, lui provoque des fatigues "intolérables", des douleurs abdominales, et même des diarrhées incontrôlables. "En 2011, on m'a enlevé 70 centimètres de l'intestin grêle", explique la jeune retraitée. Difficile donc pour elle de se retenir lorsque l'envie est pressante. "Tout est 'parti' sur le parking. J'étais en pleurs devant ma voiture et souillée jusqu'aux bottes. Après avoir



[Visualiser l'article](#)

chargé mes courses, je suis rentrée chez moi. Je me suis précipitée dans la baignoire, tout habillée...", se remémore-t-elle, déplorant "le manque d'empathie de la part du personnel".

Contacté par L'Est Républicain, Lidl France regrette l'incident et présente ses excuses à Sylvie Brasseur pour le désagrément subi. Le discounter allemand met en avant le protocole sanitaire en vigueur pour expliquer la décision du personnel du magasin de Vesoul. "Ils sont invités à respecter et faire respecter les règles en matière d'hygiène pour assurer la sécurité de tous, nos clients comme les collaborateurs. Les équipes qui ont accueilli la cliente ont, en effet, dans un premier temps, refusé l'accès aux toilettes pour éviter toute prise de risque. Cependant, une fois informés de la situation, les responsables du supermarché avaient autorisé l'accès, mais la cliente avait déjà quitté les lieux", explique Lidl France. Des excuses et des explications que n'accepte pas la retraitée, qui souhaite, en témoignant, faire avancer "une cause centrale".